**14ème Sortie Francilienne® - Samedi 1er juin 2024**

**Ouverte aux véhicules commercialisés entre 1950 et 1990**

**Une sortie pétillante en Champagne !**

Pour cette édition 2024, le DS Club Révolution 55 vous propose une sortie pétillante dans les **vignobles champenois,** autour de Reims et Epernay.

Le rendez-vous est fixé à partir de 9 h 45 **au mémorial des batailles de la Marne**, [rue du Château, 51700 Dormans](https://www.google.com/maps/place/data=!4m2!3m1!1s0x47e91c24cb8f6407:0xd9d9a64f25a59821?sa=X&ved=1t:8290&ictx=111). Magnifique monument construit dans les années 1920 sur un site choisi par le Mal Foch pour y commémorer les deux batailles de la Marne, ce mémorial est le lieu de mémoire des soldats morts pendant la Première guerre mondiale. Pour les adhérents qui le souhaitent, **un départ groupé est possible** à 9h précises depuis le péage de Coutevroult sur l’A4. Merci alors de cocher cette option dans le coupon-réponse ; les informations détaillées sur ce départ seront communiquées ultérieurement aux personnes l’ayant choisi.

Départ de Dormans à 10h15 pour un **trajet à travers les vignobles**, avec un questionnaire sur les sites et lieux traversés, comme il se doit dans toute bonne Sortie Francilienne® ! Nous rallierons ainsi le **musée automobile de Reims-Champagne** pour y déjeuner et le visiter. Ce musée associatif regroupe plus de 160 véhicules anciens (voitures, poids-lourds, utilitaires...), une centaine de motos, sans oublier un autre centaine de voitures à pédales, plusieurs milliers de miniatures, des dizaines de plaques en tôle émaillée...

A regrets, nous quitterons ce musée pour rejoindre Cumières à côté d’Épernay, en traversant le parc régional naturel de la montagne de Reims. Nous y serons accueillis pour **la visite guidée d’une cave de Champagne, suivie d’une dégustation** (\*). Bien sûr, vous aurez la possibilité d’y acheter de savoureux souvenirs pétillants de cette Sortie Francilienne® 2024.

**Fin de la sortie** vers 17h30.

*(\*) : l’abus d’alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*

**Menu du déjeuner au musée :**

**Apéritif :** Soupe champenoise ***ou*** Jus de fruit (à choisir sur place)

**Entrée :** Mille-feuilles au jambon de Reims

*Glacé Mandarine*

**Plat :** Fondant de veau aux champignons des bois

**Assiette de fromage** sur Mesclun & **Café gourmand**

**Tarif :** **60 €**/personne pour les adhérents du DS Club Rév. 55 (l’adhésion vaut pour un couple)

**65 €**/personne pour les non adhérents.

**Ce tarif comprend** : l’accueil, la plaque du rallye, le déjeuner, la visite du musée automobile de Reims-Champagne et la visite guidée de la cave de Champagne.

**Date limite impérative d’inscription** : **21 mai 2024 (réception au club)**

*Règlement par chèque à l’ordre du "DS Club Révolution 55" ou par virement (IBAN fourni par ailleurs).*

[***www.dsclubrevolution.fr***](http://www.dsclubrevolution.fr) ***- contact@dsclubrevolution55.fr***

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Bulletin d’inscription à retourner, avec votre règlement, à : DS Club Révolution 55 - 12 rue Petite - 77141 Vaudoy-en-Brie, pour le 21 mai 2024*

Nom :       Prénom :

Adresse :

Portable :       Mél (impératif) :

Véhicule engagé : Marque :       Modèle :       Année :

participera à la 14ème édition de la Sortie Francilienne® organisée par le DS Club révolution 55, le 1er juin 2024 dans la région de Reims et Epernay. Rendez-vous à partir de 9 h 45 au mémorial des batailles de la Marne, 51700 Dormans (pour un départ à 10 h 15).

**Je souhaite prendre part au départ groupé à 9 h depuis le péage de Coutevroult sur l’A4 :**  **OUI**  **NON**

**Nombre d’adultes** (adhérents DS Club Révolution 55) :       x **60** € =       €

**Nombre d’adultes** (non adhérents DS Club Révolution 55)  :       x **65** € =       € Total :

**Mode de règlement :**  **En espèces**  **Par chèque (ordre DS Club Révolution 55)**  **Par virement : IBAN FR76 1010 7003 7400 6127 0113 121  
 Code BIC BREDFRPPXXX***Je reconnais avoir lu le règlement de la sortie (voir au verso) et l’accepter.*

**Date :**       **Signature :** ***TSVP 🡪***

**REGLEMENT ET CONSIGNES DE SECURITE - SORTIE FRANCILIENNE 1erjuin 2024**

ART. 1 DESIGNATION DE LA MANIFESTATION

La sortie est une manifestation regroupant des véhicules automobiles commercialisés entre 1950 et 1990.

ART. 2 ORGANISATEUR

L'organisateur est l'association DS Club révolution 55, association loi 1901 dont le siège est : 12 rue Petite - 77141 Vaudoy-en-Brie. Les participants déclarent avoir lu le présent règlement et l’accepter, du simple fait de leur inscription.

ART. 3 VEHICULES ADMIS

Le DS Club révolution 55 se réserve le droit de refuser tout véhicule qu’il jugerait dangereux ou ne correspondant pas aux critères du présent règlement. Toute voiture sans documents légaux (carte grise, contrôle technique, assurance) sera refusée. Cette décision sera sans appel.

ART. 4 ENGAGEMENT

A chaque véhicule engagé doit correspondre au bulletin d'inscription. Tout changement de véhicule doit être signalé avant le départ à l’organisation, laquelle se réserve le droit de refuser ce changement si le nouveau véhicule ne correspond pas aux critères du règlement. Les bulletins d’inscription doivent être retournés avec le règlement correspondant, à l’ordre du "DS Club Révolution 55", pour le 21 mai 2024 (date de réception) ; chaque inscription reçue fera l’objet d’un accusé de réception envoyé par courriel de la part de l’organisation. Les informations détaillées sur le point de départ groupé au péage de Coutevroult (possibilité optionnelle gratuite) seront envoyées par courriel quelques jours auparavant. Tout désistement signalé après le 22 mai (par courriel à l’adresse électronique ou par appel téléphonique au numéro communiqués lors de la confirmation d’inscription) ne pourra pas être remboursé.

ART. 5 PUBLICITE COMMUNICATION

Aucune publicité, communication, etc. ne pourra se faire sans l'accord au préalable de l'organisateur. Les équipages acceptent toute photographie, film, enregistrement vocal par l'organisateur ou tout organisme accrédité dans le cadre de cette manifestation. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur voiture et de leur voix par le DS Club Révolution 55 sur tous supports papiers, numérique, vidéo, etc., sans limitation de durée.

ART. 6 OBLIGATIONS GENERALES

Dans le cadre de cette manifestation, les équipages devront se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des différentes villes traversées, aux prescriptions du présent règlement. Un contrôle des papiers du véhicule engagé ainsi que du permis de conduire, sera effectué avant le départ, dans la bonne humeur.

ART. 7 RECLAMATIONS

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, de la bonne humeur et de la courtoisie, chacun s'engage à adhérer au présent règlement et accepte en conséquence les décisions de l'organisateur.

ART. 8 REGLEMENTATION ET ASSURANCES

Tout véhicule devra être couvert par une assurance en cours de validité, posséder une carte grise ou titre de circulation, avoir un contrôle technique valide ou l'équivalent pour les véhicules étrangers. Les conducteurs devront s'assurer de la validité de leur permis de conduire correspondant au véhicule présenté. Chaque participant déclare faire son affaire de toute panne ou avarie survenant sur le véhicule qu’il a engagé durant cette manifestation.

La responsabilité du DS Club révolution 55 ne saurait être engagée d'aucune sorte pour les dommages que les participants pourraient occasionner ou subir au cours de cette rencontre.